



Compte rendu du bureau directeur du 10/06/2020

Présents : - **Mme C. Riquart**
- **MM. JL Bocquillon, X. Rousseaux et E. Guilluy**

Excusé(s) : - **M Gicquel**

Invité (s) :

① ANS 2020

Pour 2020, le comité devrait obtenir 20 000 € comme la saison dernière dont 4 000 € réservé pour le fond de solidarité. Cette dotation sera attribuée aux clubs demandeur.

Le comité participe à l'étude des bilans des clubs pour la dotation 2019 (3 dossiers reçus et 5 en attente du bilan).

② Subventions

Le conseil général du Nord a octroyé une subvention de 40 315 € dont 5 000 € pour l'achat de kit mini hand, baby hand, hand fit et beach hand.

Dunkerque se positionne sur l'organisation d'un beach hand le 22 août 2020 (à confirmer au vu des conditions sanitaires).

③ AG

A priori l'assemblée électorale de la ligue serait programmée le samedi 26 septembre 2020.

Après discussion, le bureau directeur arrête la date du mercredi 16 septembre 2020 pour organiser son assemblée électorale en présentiel. Elle pourrait se dérouler dans l'enceinte de la faculté des Sports à Ronchin (à confirmer).

④ Finances

Dettes : Une relance des clubs non en règle avec le comité a été faite le 16/06 par le comptable. Les clubs non en règle au 15/07/2020 verront leur situation corrigée dans gesthand (club non en règle avec l'impossibilité de qualifier les licences).

Licences : Il sera proposé au conseil d'administration un changement dans le calcul et le paiement de la part comité des licences.

A l'étude, aligner le comité sur la méthode de la ligue. A savoir :

Paiement par tiers sur le nombre de licenciés de la saison n-1

Date de paiement : Octobre – Janvier – Avril – Régularisation fin Mai.

Le paiement de la régularisation serait à effectuer pour l'AG au plus tard.

⑤ Politique salariale

Le président émet l'idée d'un accord d'intéressement sur 3 ans entre le comité et ses collaborateurs. Il serait sans charge pour l'employeur et défiscaliser pour les salariés si les sommes perçues sont versées sur un plan d'épargne retraite (type PERP).

Côté mise en place de la politique salariale, après discussion sur les objectifs à atteindre en fin de saison 2020-2021, des pourcentages sur 3 axes ont été modulés pour chacun des collaborateurs comme suit :

M. B. Sanchez

- 1 – Adaptation/ Adéquation avec la fiche de poste (70 %)
 - PPF (15 %)
 - Participation Formation ITFE (20 %)
 - Mission de proximité (35%)
- 2 – Formation personnelle (15%)
- 3 – Initiative pour le développement de la structure (15 %)

Mme. L. Grigny

- 1 – Adaptation / Adéquation avec la fiche de poste (50 %)
 - PPF (15 %)
 - Mission de proximité (35 %)
- 2 – Formation personnelle (30 %)
- 3 – Initiative pour le développement de la structure (20 %)

M. N. Locufier

- 1 – Adaptation / Adéquation à la fiche de poste (70 %)
 - Participation Formation ITFE (15 %)
 - Mission de proximité (35 %)
 - Management des services civiques et de l'alternant(20 %)
- 2 – Formation personnelle (15 %)
- 3 – Initiative au développement de la structure (15 %)

Ces objectifs seront précisés lors des entretiens individuels prévus fin août début septembre 2020.

Fin juin 2020, une présentation de la politique salariale sera faite aux salariés, en précisant les 3 grands items.

Eric Guilluy
Secrétaire général



Diffusion par mail : - Membres du CA 59
- Ligue (1 ex)